

lefigaro.fr

# LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



**THÉÂTRE**  
FLORIAN ZELLER, CE  
DRAMATURGE FRANÇAIS QUE  
LE MONDE S'ARRACHÉ PAGE 28

**LE FIGARO LITTÉRAIRE**  
DIETRICH, CHARLES-ROUX, MITFORD...  
LEURS DESTINS D'EXCEPTION  
RACONTÉS NOTRE SUPPLÉMENT



**EUROPÉENNES**  
Agnès Buzyn tentée par une candidature PAGES 4 ET 5

**DIPLOMATIE**  
Kim et Trump affichent leur bonne relation PAGE 8

**CIRCULATION**  
Le nombre de tués sur les routes en hausse PAGE 9

**ÉTHIQUE**  
Des associations s'inquiètent de l'apparition de la notion de « GPA éthique » PAGE 10

**MÉTÉO**  
Un printemps bien avant l'heure PAGE 11

**CHIMIE**  
Ilham Kadri prend les rênes de Solvay PAGE 23

**DÉFILÉS**  
L'éloge de la liberté selon Saint Laurent PAGE 30

**CHAMPS LIBRES**

- Dans le New Hampshire, la présidentielle est déjà lancée
- La chronique d'Eric Zemmour
- Le tête à tête de Charles Jaigu
- La tribune de Paul May
- La tribune de Jérôme Jaffré
- La chronique de Luc Ferry
- L'analyse d'Eugénie Bastié

PAGES 14 À 17

**FIGARO OUI FIGARO NON**

**Réponses à la question de mercredi:**  
Trouvez-vous justifiée la hausse des tarifs hospitaliers de 0,5 % ?

**NON 36% OUI 64%**

TOTAL DE VOTANTS : 32764

**Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr**  
Êtes-vous favorable à la féminisation des noms de métiers et fonctions ?

SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

## Air France-KLM: le ton monte entre la France et les Pays-Bas

Emmanuel Macron, qui n'a pas été prévenu de la montée de l'État néerlandais au capital d'Air France-KLM, réclame des explications à La Haye. Début de crise politique entre les deux pays.

Le torchon brûle entre Paris et La Haye à propos d'Air France-KLM. Emmanuel Macron et le gouvernement sont furieux après la montée surprise des Pays-Bas à hauteur de 14 % du

capital de la compagnie franco-néerlandaise, dont l'État français détient 14,3 % des actions. Cette opération est jugée dans l'entourage du ministre de l'Économie « inamicale » et

« contestable ». Le chef de l'État a demandé à La Haye de « clarifier ses intentions ». Une rencontre entre Bruno Le Maire et son homologue néerlandais est prévue vendredi à Pa-

ris. Avec cette montée au capital, les Pays-Bas espèrent retrouver de l'influence au sein du groupe pour défendre leurs intérêts et particulièrement l'avenir de l'aéroport de

Schiphol. Les relations au sein de la compagnie se sont tendues ces dernières semaines autour du renouvellement du mandat de Pieter Elbers, patron de KLM depuis 2011.

→ VINCENZO BOCCIA: « LA FRANCE A ENCORE UNE CONCEPTION TROP NATIONALE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES »  
→ L'EUROPE INCAPABLE DE GÉRER LES MARIAGES TRANSFRONTALIERS PAGES 20, 21 ET L'ÉDITORIAL



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

### L'Académie française à l'heure de la féminisation de la langue

Ce jeudi, la commission d'étude sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions (dont font partie Danièle Sallenave, à gauche, et Dominique Bona, à droite) soumet à l'Académie un rapport sur l'évolution de la langue depuis trente ans. Celle-ci devrait prendre acte de l'emploi de nombreux titres désormais conjugués au féminin. PAGES 2 ET 3

### Escalade militaire entre l'Inde et le Pakistan

La tension est encore montée d'un cran mercredi entre l'Inde et le Pakistan, qui ont chacun affirmé avoir abattu des avions ennemis. Les deux puissances nucléaires répètent toutefois vouloir éviter l'« escalade ». Cette poussée de fièvre, qui a éclaté la veille, inquiète la communauté internationale, qui redoute un conflit ouvert entre les deux frères ennemis d'Asie du Sud autour de la région du Cachemire, pomme de discorde depuis des décennies. PAGE 7

**ÉDITORIAL** par Gaëtan de Capèle gdecapete@lefigaro.fr

### Prévisibles turbulences

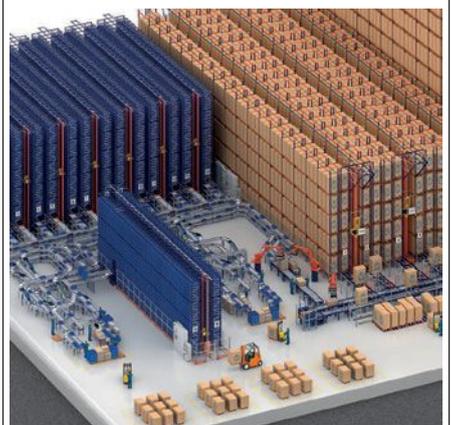
D'ordinaire plutôt discret dans la vie des affaires, l'État néerlandais n'est pas moins chatouilleux qu'un autre lorsque ses intérêts sont en jeu. Faut-il que la moutarde lui soit montée au nez pour accumuler subrepticement 13 % du capital d'Air France-KLM et entamer un bras de fer public avec Paris. De telles manières sont rarissimes entre partenaires européens, habitués à régler leurs différends en coulisse. On peut comprendre l'agacement du gouvernement, en lui rappelant tout de même qu'Emmanuel Macron utilisa jadis les mêmes méthodes pour imposer ses vues chez Renault-Nissan. Au-delà des questions de forme, la foudre n'est pas tombée totalement par hasard sur Air France-KLM. Cet attelage baroque, conçu en 2003 sous l'égide des pouvoirs publics à Paris et La Haye, connaît depuis longtemps déjà une vie chaotique. La compagnie, dominée par les Français, se nourrit de l'essentiel des bénéfices néerlandais. Et pour cause : dans un secteur aérien de plus en plus concurrentiel, KLM assiste, ébahie, au concours d'immobilisme de la

partie française, singulièrement de ses pilotes. Pendant que le monde de l'aérien se transforme à vitesse grand V, gagne en compétitivité, Air France mute à pas comptés.

Sur fond de nationalisme ambiant, ce cheminement à deux vitesses rend la vie impossible au sein du groupe. L'arrivée d'un nouveau patron canadien, professionnel reconnu du secteur, ne suffira pas à réparer les dégâts. L'État actionnaire devra, de son côté, se montrer plus soucieux des bonnes pratiques qu'il professe. En cessant, par exemple, de peupler la direction d'Air France d'amis du pouvoir et de hauts fonctionnaires. En évitant aussi les « interférences étatiques » qu'il reproche aujourd'hui aux Hollandais mais qui émaillent la vie de l'entreprise. Et pourquoi pas en organisant son retrait progressif du capital, comme l'ont fait d'autres grands pays, sans que leurs compagnies aient à s'en plaindre. ■

**Attelage baroque, Air France-KLM connaît une vie chaotique**

**MECALUX**  
Systèmes de stockage automatisés



0 810 18 19 20 Service gratuit + prix d'un appel local mecalux.fr



## L'ÉCRITURE INCLUSIVE À L'ORDRE DU JOUR ?

La commission d'étude sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions ne devrait pas revenir sur la position prise par l'Académie française à propos de l'écriture inclusive. Cette pratique récente, encouragée par les thuriféraires du féminisme, consiste à utiliser le point pour marquer le genre des mots. Ils écrivent « les étudiant-e-s sont arrivé-e-s » et non pas « les étudiants et les étudiantes sont arrivés ».

En octobre 2017, les Quarante ont dénoncé cette pratique, en des termes sans ambiguïté : « La langue française se trouve désormais en péril mortel. »

Michael Edwards, qui fait partie de la commission chargée de la féminisation des métiers, titres, grades et fonctions, fut l'un des premiers à se dresser contre l'écriture inclusive.

Bien que lui et ses confrères aient aujourd'hui accepté de se pencher sur la question de la féminisation, ils refusent de céder à « cette graphie baroque », selon le mot de Gabriel de Broglie : « Ce n'est pas français. C'est imprononçable, cela gêne la lecture et, surtout, cela ne répond nullement à la demande des femmes. C'est une erreur totale. »

L'Académie française se déclare toujours soucieuse de répondre aux questions de langue de ses contemporains mais dit vouloir veiller à ce que l'évolution de l'usage se fasse conformément au génie du français :

« Comment les générations à venir pourront-elles grandir en intimité avec notre patrimoine écrit ? Isait-on dans la prise de position de l'Académie sur l'écriture inclusive. Quant aux promesses de la francophonie, elles seront anéanties si la langue française s'empêche elle-même par ce redoublement de complexité, au bénéfice d'autres langues qui en tireront profit pour prévaloir sur la planète. »

C. C. ET A. D.

# 70,6 %

des enseignants de l'éducation nationale sont des femmes.

Sont-elles des institutrices ? Des professeuses ? Des proviseuses ?

# 38

femmes

sont au rang d'officiers généraux dans l'armée française en 2018.

Doit-on dire des « générales » ?



# L'Académie française se penche sur la féminisation de la langue

CLAIRE CONRUYT [cconruyt@lefigaro.fr](mailto:cconruyt@lefigaro.fr)  
ET ALICE DEVELEY [adeveley@lefigaro.fr](mailto:adeveley@lefigaro.fr)

« AUTEURE », « professeuse », « écrivaine ». Ces mots agitent la société française depuis plus de trente ans. Faut-il féminiser les noms de métiers ? Et comment ? Hélène Carrère d'Encausse confiait récemment son embarras : en présence d'Anne Hidalgo, rapportait-elle, il faut dire « madame la maire », avec Martine Aubry, c'est « madame la ministre ». De quoi en perdre son français ! Aujourd'hui ces doutes, occasion de discussions, de débats et de confusion, pourraient être dissipés. Après neuf séances - la première commencée en mai 2018 -, une commission de l'Académie française présidée par Gabriel de Broglie et composée de Dominique Bona, Danièle Sallenave et Michael Edwards, présente à l'ensemble des académiciens un rapport sur l'épineuse question. S'il était adopté, il représenterait sans doute « un grand pas pour les femmes et l'Académie », selon Dominique Bona.

Pourquoi aujourd'hui ? La reconnaissance de la féminisation était-elle devenue urgente ? « Non, répond l'académicienne. L'Académie vit sur un temps lent, mais appréciable. Face à la précipitation de l'époque contemporaine, elle préfère toujours la réflexion. » Les immortels ont donc mis le féminin à l'épreuve du temps. Pour ce faire, grâce au concours de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, les académiciens ont effectué des relevés

## Un rapport sur l'état de la féminisation des titres est discuté à partir de ce jeudi à l'Académie. Il veut prendre acte de l'évolution de la société.

dans la langue de tous les jours, dans les domaines universitaire, scientifique, littéraire, juridique et au sein des armées.

Mais ce travail n'est pas récent : « Les dictionnaires montrent que l'Académie s'est toujours penchée sur la question de la féminisation des métiers. La huitième édition, qui date de 1935, comporte un grand nombre de versions féminines, explique Jean-Mathieu Pasqualini, directeur du cabinet du Secrétaire perpétuel. Cela tenait au fait que les femmes ont accédé pendant la guerre de 1914 et dans l'immédiat après-guerre à des professions jusque-là réservées aux hommes. » C'est à

cette époque que naquirent la factrice, l'aviatrice ou encore la bûcheronne.

Cette entrée des femmes dans le monde du travail n'a jamais cessé de s'étendre. Au début des années 1960, celles-ci devaient demander l'autorisation de leur mari pour travailler. Seules 40 % d'entre elles étaient actives, selon l'Insee et la Dares. La loi du 13 juillet 1965, qui permit aux femmes de signer un contrat sans leur époux, changea leur situation. Dix ans plus tard, elles étaient plus de 50 % à occuper un emploi. Il fallait donc trouver des noms aux postes qu'elles occupaient désormais. Et surtout, trouver le juste mot. « L'Académie est la gardienne du bon usage, qui n'est pas forcément l'usage le plus fréquent », rappelle M. de Broglie.

En 1984, le gouvernement proposa une initiative en faveur de la « féminisation des titres et fonctions et d'une manière générale, le vocabulaire concernant les activités des femmes ». À cette époque, l'Académie française publia une déclaration rappelant le rôle des genres grammaticaux en français, précisant : « En français la marque du féminin ne sert qu'accessoirement à rendre la distinction entre mâle et femelle. » En 1998, malgré les réticences de nombreux spécialistes, le premier ministre Lionel Jospin adressa à l'Administration une circulaire dans laquelle il demandait « de recourir aux appellations féminines pour les noms de métiers, de fonction, de grade ou de titre dès lors qu'il s'agit de termes dont le féminin est d'usage courant ».

L'Académie, alors conduite par Maurice Druon, contesta cette entre-

prise de féminisation du politique, qu'elle jugeait par trop décriée et brutale. Elle concéda cependant que, « s'agissant des appellations utilisées dans la vie courante concernant les fonctions et les grades, rien ne s'oppose, à la demande expresse des individus, à ce qu'elles soient mises en accord avec le sexe de ceux qui les portent et soient féminisées ou maintenues au masculin générique selon le cas ».

On vit aussitôt fleurir dans certains milieux culturels les mots « auteure », « défenseuse » et « écrivaine », qui font aujourd'hui encore débat, alors que « la ministre » ou « la députée » se sont imposés facilement.

« Ce rapport n'est pas un traité de militantisme »

DOMINIQUE BONA

Avec cette étude, l'Académie prend acte des nouveaux comportements de la société. Elle s'est interrogée et « a ouvert ses préoccupations », indique M. de Broglie. « Il faut entendre la volonté des femmes qui ne savent plus comment s'appeler. Ce, en dehors de toute polémique », poursuit Michael Edwards. L'Académie n'a pas vocation à faire la révolution. « Ce rapport n'est pas un traité de militantisme, insiste Dominique Bona. Il est une manière de reconnaître un malaise linguistique ressenti aussi bien par les femmes que par les hommes. Il rend compte des mots qui se

## Auteure, ambassadrice, mannequin... les mots pour le dire

L'ACADÉMIE FRANÇAISE doit étudier tous les mots relatifs aux métiers féminins qui ont connu une certaine évolution. Certains se heurtent toutefois à des difficultés récurrentes.

### ► Auteure, autrice

Les mots sont employés couramment dans le monde journalistique et littéraire. Il y a encore un débat sur la formule à choisir. « Auteure » est loin de faire l'unanimité. Le terme « autrice » est sans doute plus proche de la règle grammaticale de la féminisation en « -teur » comme « acteur ». Il fut usité jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on pouvait aussi rencontrer « auteresse » et « authoresse ».

### ► Ambassadrice, maire

Les formules sont largement entrées dans les usages. Si une femme ambassadrice veut qu'on l'appelle « madame l'ambassadrice », on le respecte. Si elle veut qu'on la nomme « madame la maire », il faut aussi l'entendre. « La maire » s'est imposée. La forme ancienne de « maïresse », et son suffixe en « -esse », a une connotation jugée dépréciative.

### ► Chef, cheffe, chéfé

Une difficulté durable apparaît avec ce mot. La forme « cheffe » semble avoir dans une certaine mesure la faveur de l'usage. Mais le mot « chef » reste invariable quand il est pris adverbialement. Exemple : « rédactrice en chef ».

### ► Générale, colonelle

L'armée s'est largement féminisée. Déormais « la générale » et « la colonelle » ne sont plus les épouses des officiers supérieurs, mais bien des femmes « générales » ou « colonelles ». Maintenant, les décrets officiels reprennent ces termes. Reste à savoir si leur usage oral se développe.

### ► Sapeuse-pompier

Ce mot est encore fort peu usité. Il faut reconnaître que peu de femmes exercent ce métier. Si c'était le cas, le terme devrait être mis à l'épreuve du temps.

### ► Contrôleure, procureure

Les occurrences sont aujourd'hui nombreuses. Toutefois, ces termes ne

font pas encore totalement l'unanimité, à cause du « e » final, à l'image d'« auteure ».

### ► Mannequin, médecin

Ces mots posent des difficultés. « Mannequin » n'a pas de féminin et est couramment employé avec l'article masculin, même pour une femme. « Médecin » au féminin introduit une ambiguïté.

### ► Pharmacienne, boulangère, institutrice

Ces mots ne désignent plus depuis longtemps les « épouses de ». Une femme peut se dire « pharmacienne » ou « pharmacien ». ■ C. C. ET A. D.

## Broglie: « Pas besoin d'être féministe pour féminiser »

Gabriel de Broglie a présidé la commission chargée de faire un rapport sur la féminisation.

**LE FIGARO.** – Ce rapport sera-t-il le fruit de débats passionnés?

Gabriel de BROGLIE. – Tout s'est déroulé dans une convergence complète de nos points de vue. Nous ne voulions ni d'une étude théorique, ni d'un texte dogmatique. C'est assez nouveau, parce que les travaux antérieurs portent généralement sur les noms de fonctions et assez peu sur les noms de métiers.

**Comment avez-vous procédé?**

Les usages ont changé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle –

bien des noms féminisés datent de la Renaissance. Or ces derniers sont difficiles à comprendre. Le corpus est immense. Lorsqu'on étudie un mot, il faut de plus regarder son ancienneté et voir s'il a été admis dans l'usage. On s'aperçoit que nous sommes dans une période d'évolution. Le terme « autrice », par exemple, entre en concurrence avec quatre autres écritures que nous indiquons dans le rapport.

**Quel est le critère retenu par l'Académie?**

Le bon usage dont l'Académie est la gardienne. Il ne s'agit pas de céder à l'usage le plus fréquent. Notre rôle est d'observer l'usage actuel, dans son évolution.

**Êtes-vous favorable à la féminisation des grades?**

Le grade est indépendant de la fonction. C'est une distinction de l'individu, comme « général » et « préfet », qui est aussi un grade. Dans l'armée, le vocabulaire s'est féminisé rapidement. Mais ce n'est pas le cas dans la Marine.

**La féminisation est-elle une affaire d'époque?**

La féminisation est une affaire de génération. La société n'a pas arrêté d'évoluer sur cette question. Cela traduit le sentiment de décalage que ressentent les femmes entre le rôle qu'elles exercent dans la société à tous les échelons et la

manière dont la langue française traduit ce rôle. Il n'est pas besoin d'être féministe pour féminiser. Il faut l'amour du français. Je ne crois pas que les féministes militantes rendent tellement service à la cause de la langue.

**La féminisation fait-elle cependant avancer la cause des femmes?**

Je ne le crois pas. La question existe en elle-même. Il y a des domaines où les noms féminins restent absents. Chez les commissaires-priseurs et les huissiers, par exemple, ce n'est pas à l'ordre du jour. On verra si ce rapport aura un effet d'ouverture. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. C. ET A. D.



Si le rapport était adopté, il représenterait sans doute « un grand pas pour les femmes et l'Académie », selon Dominique Bona (ici lors de son investiture à l'Académie française, le 23 octobre 2014, à Paris).

FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

sont féminisés, quoique de manière anarchique. » Et de préciser: « L'Académie a été sensible au fait qu'elle a reçu un certain nombre de lettres l'interrogeant sur le bien-fondé de tel ou tel métier au féminin. »

Alors peut-on tout dire? « Oui! s'exclame l'académicienne. Pourquoi une femme ne pourrait pas devenir sapeuse-pompier? Pourquoi faudrait-il toujours exercer nos métiers au masculin? » Mais elle tempère: si « boulangère » ne pose aucun problème, il n'en va pas de même pour « chef » qui au féminin peut se dire « cheffe », « chéfe », « cheffaine... » Et même « chève » (sur le modèle de « bref »). « Le mot a l'air d'une caricature, il a donc été rejeté », note Gabriel de Broglie. Attention toutefois, l'Académie propose, elle n'impose pas. Ce sont des recommandations », précise-t-il.

Des questions restent ouvertes. Comment bien féminiser un terme? Le « e » accolé à un terme comme dans « procureure » suffit-il à féminiser, dans la mesure où l'on n'entend pas la voyelle finale? L'article « la » ne suffit-il pas? Comment féminiser sans déprécier? Le sujet reste délicat: « Des femmes n'aiment pas qu'on les nomme poètes, car elles ont l'impression d'être mises à côté des vrais poètes », explique Michael Edwards. L'usage tranche.

Et qu'en est-il des mots « médecin », « mannequin », activités largement ouvertes aux femmes? Réponse prochaine avec les amendements apportés dès ce jeudi par les académiciens au rapport de leurs pairs. ■

Photographie Retouchée  
Tel. 01 55 35 20 20



TODS.COM



## Dans l'armée, elles préfèrent être appelées « lieutenant »

ALAIN BARLUET @abarluet

« MADAME LE GÉNÉRAL », peut-on lire sur la carte de visite que nous tend cette militaire arborant deux étoiles sur les manches de son uniforme. Certes, au *Journal officiel*, les décrets de nomination utilisent le féminin pour les colonels et les généraux. Toutefois, l'usage communément observé dans les armées est de dire « le lieutenant Sylvie X », « le colonel Catherine Y » ou « le capitaine de vaisseau Jacqueline Z ». Celles qui insistent sur la féminisation de leur grade – « lieutenant », « colonelle » – sont relativement rares. Force de l'habitude ou réflexe de respect de la langue, les « sergentes » et autres « cheffes de section » n'ont, à ce stade, guère pris racine. « Les femmes qui rejoignent nos rangs cherchent d'abord à s'intégrer plutôt qu'à se distinguer des hommes », estime un général de l'armée de terre.

Dans la gendarmerie, on semble davantage à cheval sur la distinction des genres et les personnels féminins y revendiquent plus volontiers d'être appelées « commandante » ou « colonelle » – c'est le cas de la médiatique colonelle Karine Lejeune, ex-porte-parole de la gendarmerie nationale. Dans le langage courant, le distingué existe de toute façon puisque, à la différence des usages envers les hommes, on ne s'adresse pas à une femme militaire en faisant précéder son nom d'un « mon », qui n'est en l'occurrence pas un pronom possessif mais la contraction de « monsieur », sauf chez les marins, qui ont été privés de cet égard depuis Trafalgar. Au sein du ministère, une association nommée « Avec les femmes de la Défense » s'attache à « faire progresser l'intégration, la visibilité et le réseau des femmes au sein de la Défense », mais sans faire de l'étiquette une priorité.

La féminisation des appellations est à distinguer de la féminisation tout court, problématique majeure pour les armées. Le taux de féminisation des militaires atteint en moyenne 16,3% en 2017, les armées tricolores se plaçant parmi les plus féminisées d'Europe. Certes, de forts contrastes demeurent entre les armées et les services. Mais la prise en compte des contraintes spécifiques des femmes militaires, et plus largement des familles, fait partie des priorités de la ministre Florence Parly et des états-majors, à travers des réformes récentes et, pour le coup, très attendues. ■

## De la magistrature à la police, les femmes estiment que le combat est ailleurs

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

« LA FÉMINISATION des titres est un combat d'arrière-garde. Dans nos fonctions, nous n'avons pas à faire valoir le fait d'être un homme ou une femme. On est juge, point. » Et si « madame la juge » est entré dans les mœurs et usages, Martine n'hésite pas à reprendre des mis en examen. « Je leur dis: "Moi, c'est Mme le juge." Mais j'ai peut-être une position singulière », poursuit la juge d'instruction de 66 ans.

Pas si sûr. Éluë en 2016 patronne de l'ordre des avocats de Paris, Marie-Aimée Peyron se fait appeler « Mme le bâtonnier », estimant qu'il s'agit là d'un

titre représentant l'autorité dont elle est investie. Si le débat autour de cette féminisation agite le milieu politico-médiatique, avec des clichés idéologiques marqués, il est loin de faire rage chez les magistrats, les avocats, les policiers ou dans l'Éducation nationale. Et les femmes estiment généralement que le combat est ailleurs.

« Je dis toujours que je suis "magistrat en formation", sans même m'en rendre compte », raconte Marina, 28 ans, qui perçoit la féminisation des titres comme une « mesure cosmétique ». « Je ne suis pas une réactionnaire des accords, mais "cheffe" ou "substitut", cela me choque », ajoute-t-elle. Deux termes qui, d'ailleurs, sont laissés à l'appréciation

des chefs de cour, après consultation des intéressées, précise une note du 2 octobre, signée de la ministre de la Justice. Contrairement à « procureure », « présidente » et « greffière », qui sont appelés à se systématiser.

« Un choix laissé à l'appréciation de chacune »

« Je préfère que l'on m'appelle "commandant", lance spontanément Sylvie, 59 ans, fonctionnaire de police, qui raconte pourtant avoir été bercée par le féminisme résolu des années 80 et les écrits de Benoîte Groult. Parmi les chefs de groupes, il y a beaucoup de femmes. Il faut continuer à avancer. La féminisation des titres n'est pas le combat premier. »

Si beaucoup de jeunes femmes se font appeler « policières » ou « gardiennes de la paix », Jennifer, 36 ans, signe systématiquement ses PV par « brigadier-chef ». « Un choix laissé à l'appréciation de chacune. Pour moi, ce n'est pas fondamental. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que nous devons toujours faire davantage nos preuves que les hommes », constate-t-elle.

Dans l'Éducation nationale, le monde des recteurs compte désormais pour moitié des femmes. « J'ai été nommée "rectrice" et je me fais appeler ainsi », explique Sophie Béjean qui pilote l'académie de Strasbourg. Quand d'autres femmes tiennent encore au « titre » de « recteur ». Si, pour la rectrice de Stras-

bourg, « les mots ont un sens », elle se garde bien d'avancer une position dogmatique. À l'Association pour les femmes dirigeantes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, qu'elle préside, elle préfère mener des actions de mentorat pour aider les femmes à « passer de numéro 2 à numéro 1 ».

« La féminisation des titres n'est pas un combat. Mais c'est bel et bien un enjeu, estime Valence Borgia, avocate de 38 ans. En exigeant le masculin, certaines femmes pensent revendiquer une forme d'universalisme. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait en début de carrière. Avant de comprendre que j'attribuais inconsciemment une valeur négative au féminin... » Elle se fait désormais appeler « avocate ». ■